**groupe de travail sur la simplification législative en matière d’urbanisme, de construction, de droit des sols**

**L’objectif du groupe de travail est d’identifier, aussi précisément que possible, des dispositions législatives qui induiraient des complexités, des délais, des coûts jugés disproportionnés pour les collectivités lors de la conception ou de la mise en œuvre de leurs projets de construction ou d’aménagement. A partir de cette identification, des pistes de simplification seront recherchées.**

**Questions**

1. Dans votre activité, êtes-vous confrontés à des difficultés liées à la complexité des normes législatives, soit qu’elles manquent de clarté, soit qu’elles s’articulent mal entre elles ou avec d’autres normes, soit qu’elles génèrent des coûts financier et/ ou en temps, soit qu’elles soient trop instables?
2. Si c’est le cas, pouvez-vous exposer celles de ces normes qu’il vous paraît prioritaire de modifier ?
3. Quel impact attendez-vous d’une éventuelle modification ?
4. Pouvez-vous préciser à chaque fois la nature des difficultés que vous rencontrez ? (manque de clarté des normes législatives, articulation complexe avec d’autres normes, coûts financiers ou délais engendrés, instabilité de la norme, impact de la jurisprudence et du contentieux…)
5. Êtes-vous en capacité d’identifier les textes à l’origine de ces difficultés ?
6. Avez-vous bénéficié d’un accompagnement des services de l’État face à vos difficultés ? Si c’est le cas, vous a-t-il été utile ? pourquoi ?
7. Avez-vous des suggestions de simplifications législatives relatives à ces difficultés (amélioration de la rédaction de la loi, coordination avec d’autres textes, modification de la procédure concernées, renvoi à une décision locales…)? Si oui, pouvez-vous les exposer ?
8. Anticipez-vous d’éventuelles difficultés à la mise en œuvre de vos propositions ?
9. Votre secteur a-t-il été touché par des dispositions récentes de simplification (lois, ordonnances, décrets, arrêté, normes techniques…)
10. Si c’est le cas, ces dispositions ont-elles réellement amélioré la situation ? pourquoi ?